



CHARTRE RSE DEPA INTERNATIONAL

LE REMANUFACTURING AGIT POUR LA PLANETE



Engagement historique

Forte de plus de 30 ans d'expérience dans la rénovation de pièces automobiles, [DEPA INTERNATIONAL](#) s'est imposée comme un acteur précurseur du remanufacturing dans son secteur d'activité.

Le [Remanufacturing](#) ou "[REMAN](#)", est un processus industriel visant à reconditionner un produit usagé pour lui redonner des performances équivalentes à celles d'un produit neuf. Il permet la création d'emploi locale avec une main d'œuvre qualifiée pour le tri, démontage, réparation, remontage et contrôle qualité.

Il s'inscrit dans [l'économie circulaire](#), en réduisant la consommation de matières premières et l'émission de CO2 (par rapport à un produit neuf), en limitant les déchets industriels et en prolongeant la durée de vie des produits, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles et à la promotion du développement durable.

Nos engagements [RSE](#) sont ainsi profondément ancrés dans notre [ADN](#).

Dès 2021, DEPA s'est engagée officiellement à représenter et valoriser la filière de la pièce d'économie circulaire remanufacturée en étant un [Membre fondateur](#) de l'association [France Auto REMAN](#), intégré à [MOBILIANS](#). Elle est également membre de [l'APRA](#) qui soutient le reconditionnement dans l'économie circulaire.

Notre responsabilité sociétale, basée [sur les principes du Pacte mondial des nations Unis et des Objectifs de Développement Durable \(ODD\)](#), est au cœur de notre stratégie. Elle est complétée par une certification ISO 9001 et IATF 16949, cette dernière apporte un cadre structuré qui contribue directement aux piliers de notre RSE (social, environnement, éthique et économique). De nombreux outils et supports en sont issus et viennent alimenter notre propre référentiel RSE.

Nous considérons que la performance économique ne peut être dissociée de la protection de l'environnement, du respect des droits humains, de l'éthique et du dialogue avec nos parties prenantes. Notre ambition est de contribuer positivement à la société et à l'environnement tout en assurant un modèle économique durable et responsable.

1. Environnement (ODD 6, 7, 12, 13, 15)

Nous sommes convaincus que la transition écologique est une condition essentielle de notre pérennité. C'est pourquoi nous nous engageons à réduire notre empreinte environnementale en maîtrisant nos consommations d'énergie, d'eau et de matières premières, en limitant nos émissions de gaz à effet de serre et [renforçant l'économie circulaire, cœur de notre métier](#). Notre stratégie vise à intégrer davantage de pratiques durables dans l'ensemble de nos processus, de la production à la fin de vie de nos produits.

Objectifs :

- Développer la réparation et le retour produits en fin de vie (85 % d'ici 2030).
- Réduire de 30 % les émissions absolues de GES scopes 1 & 2 d'ici 2030.
- Sensibiliser 100 % des salariés aux enjeux environnementaux (énergie, eau, déchets) d'ici 2027.
- Réduire de 15 % la quantité de DIB par produit vendu et atteindre 80 % de déchets valorisés d'ici 2030.
- Réduire de 5 % la consommation d'eau par pièce vendue d'ici 2030.
- Réduire l'usage de peintures dangereuses et explorer des alternatives plus vertueuses.
- Augmenter de 20 % l'achat des déchets (produit fin de vie) extérieurs dans notre production d'ici 2030.

2. Social & Droits humains (ODD 3, 4, 5, 8, 10)

Nos collaborateurs sont au cœur de notre réussite. Nous nous engageons à leur offrir des conditions de travail sûres, inclusives et épanouissantes. Nous respectons strictement les droits humains, luttons contre toute forme de discrimination et favorisons l'égalité des chances.

Nous plaçons la santé, la sécurité, le bien-être et le développement des compétences de chacun au cœur de nos priorités.

Pour ce faire, l'entreprise a développé, historiquement, un plan de développement des compétences et d'évolution de carrière en s'appuyant sur la formation interne, la valorisation des compétences et l'expertise de chacun. Ces règles sont encadrées par le référentiel l'IATF 16949.

Dans le cadre de son engagement RSE, DEPA affirme sa volonté de respecter les normes sociales les plus exigeantes, en conformité avec la législation française, les principes directeurs de l'OCDE, les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et les normes internationales en matière de droits humains et de conditions de travail.

Objectifs :

- Réduire les accidents du travail
- Mettre à jour le document unique chaque année et dès l'apparition d'un nouveau risque.
- Réaliser 3 visites sécurité par an avec le CSE.
- Fournir des équipements adaptés aux zones à risques (ex. peinture).
- Déployer un parcours d'accueil systématique pour chaque nouvel arrivant.
- Diffuser et faire signer la charte entreprise à 100 % des salariés d'ici 2027.
- Augmenter de 50 % la participation aux sensibilisations sur discrimination et harcèlement d'ici 2030.
- Organiser 3 événements conviviaux par an pour renforcer la cohésion sociale.
- Réaliser un questionnaire annuel de satisfaction (objectif 60 % de satisfaction à 3 ans).
- Former et développer les compétences internes : 50 % des salariés atteignent un niveau 3/4 sur leurs tâches d'ici 2026.

3. Éthique et conformité (ODD 8, 16, 17)

La transparence, l'intégrité et la loyauté guident nos pratiques. Nous rejetons toute forme de corruption, fraude ou blanchiment et mettons en place des mécanismes de prévention adaptés. Nous protégeons la confidentialité des données et renforçons la cybersécurité. Nos collaborateurs et partenaires sont sensibilisés et formés afin de garantir des comportements éthiques exemplaires.

Objectifs :

- Former 100 % des collaborateurs des fonctions sensibles (achats, finance, commerce, marketing) à l'éthique des affaires d'ici 2028.
- Attester l'engagement éthique de 60 % de la valeur des achats via la signature de la charte fournisseurs d'ici 2027.
- Atteindre 100 % de réussite au test cyber d'ici 2030.
- Imposer le changement annuel des mots de passe.
- Gérer strictement les droits d'accès aux données selon les besoins et la confidentialité.

4. Achats responsables & gouvernance (ODD 9, 12, 16, 17)

Nous intégrons les critères RSE dans nos décisions d'achats et encourageons nos fournisseurs à adopter les mêmes standards. Nous privilégions les partenariats durables et travaillons en réseau pour promouvoir l'économie circulaire (MOBILANS, APRA). Notre gouvernance repose sur le dialogue social, la transparence et une répartition équitable de la valeur créée.

Objectifs :

- Attester l'engagement RSE de 60 % de la valeur des achats via la charte fournisseurs d'ici 2027.
- Promouvoir l'économie circulaire via la participation à des événements sectoriels (REMANN) et la coopération inter-entreprises.
- Maintenir un dialogue social actif avec le CSE.
- Publier un bilan social incluant le suivi de l'égalité professionnelle.
- Garantir une répartition équitable de la valeur créée via l'accord d'intéressement.
- Respecter les critères non discriminants à l'embauche et adapter les postes aux situations particulières (handicap, temps partiel thérapeutique, etc.).
- Maintenir une proximité et un échange avec l'ensemble de nos collaborateurs

La RSE, au cœur de l'ADN de DEPA INTERNATIONAL

LE REMANUFACTURING AGIT POUR LA PLANETE

LA DIRECTION

LUC A VISSE

MOBILANS

4